

Annexe I

Projet artistique et culturel
du Marché aux Grains de Bouxwiller, compagnie de théâtre
et de la compagnie de danse, Le Grand Jeu

Orientations 2012-2013-2014

Responsables artistiques : Pierre DIEPENDAËLE et Louis ZIEGLER

PROJET D'ACTIVITÉS POUR LES ANNÉES 2012 / 2013 / 2014

PRÉALABLE

En préalable aux orientations de notre projet artistique pluriannuel ainsi que du programme de nos actions culturelles, nous rappelons les lignes de force qui guident depuis quatre décennies le parcours des Compagnies. S'y déclarent, dans l'engagement de nos actions, des choix qui inspirent et qui orientent tout notre travail.

La recherche et la création sont à la fois l'axe et le moteur de nos intuitions, de notre pensée, de nos désirs, les lieux et les moments de nos inventions, de nos prises de risque et de nos doutes, de nos trouvailles. La recherche et la création inspirent l'esprit de notre entreprise ; elles guident le choix que nous faisons des personnes, elles commandent les moyens de la « mise en œuvre » de nos projets...

Au regard de ce parcours, reconnaissance et place doivent être faites par notre expérience artistique à nos compétences acquises en matière de transmission. Il serait toutefois réducteur de considérer ces lignes de force comme un en-soi suffisant, clos sur lui-même qui correspondrait exclusivement aux productions et aux représentations de nos seuls spectacles, les « œuvres », cette partie visible et publique des « produits réalisés et exploités pour le marché ».

Recherche, invention, et création animent tous les segments d'activité des compagnies. Ces secteurs, administrativement découpés en catégories, détaillées en missions, décrits en actions, de fait s'interpénètrent, se dynamisent les uns les autres ; ils se trouvent déclinés et pratiqués chacun selon la même primordiale et persistante intention de création.

Le tableau d'ensemble de ce qui « occupe » les Compagnies fait apparaître, au-delà de l'évidente diversité de leurs actions, la profonde cohérence d'inspiration qui anime leur parcours et leurs pratiques artistiques. Les Compagnies assument cette diversité et aussi les difficultés, les contradictions parfois problématiques, souvent fécondes, auxquelles les expose leur situation, atypique à plus d'un titre.

Atypique, cette situation depuis la fondation dans les années 70 par le choix d'une implantation à Bouxwiller, dans un territoire ni urbain, ni périurbain et qui à défaut d'autre dénomination administrative on désigne encore comme « milieu rural ». Atypique, cette situation des Compagnies dont le parcours artistique au long cours est riche des rencontres, des ressources humaines de chacune des personnes, constituées en équipes d'acteurs, de techniciens, d'administrateurs, de bénévoles, en assemblées de spectateurs...

Atypique, cette situation avec la maîtrise et la responsabilité de gestion d'un équipement, l'« outil de travail » des deux Compagnies : *« le théâtre Christiane Stroë* . Un « théâtre de fondation », un « théâtre de service public ».

Par la présente convention et pour la première fois, l'ensemble des Collectivités Publiques (Ville de Bouxwiller, Communauté de Communes du Pays de Hanau, Département du Bas-Rhin, Région Alsace, État / DRAC Alsace) confirment, leurs aides et confortent, selon une politique partenariale concertée, leur soutien au projet des Compagnies.

L'État, pour sa part, reconduit ainsi pour la 5^{ème} fois dans un cadre plurianuel, sa confiance à la Compagnie de théâtre.

La Région Alsace et le Département du Bas-Rhin, quant à eux, poursuivent ou reprennent l'esprit des conventions et contrats d'objectifs antérieurs. Ils reconnaissent le travail artistique des Compagnies et les activités culturelles qui les accompagnent ainsi que leur inscription originale dans le territoire en tant qu'équipes dotées d'un équipement.

La Ville de Bouxwiller et la Communauté de Communes du Pays de Hanau s'associent au plus près du lieu

d'implantation des Compagnies pour soutenir leurs actions.

Les Compagnies demandent à ce que soit examinée au cours de la présente convention la reconnaissance et l'inscription du « Théâtre de Bouxwiller » comme pôle de ressources, un « théâtre de territoire », structure labellisée par l'ensemble de leurs partenaires, en raison de leur situation originale et spécifique dans le paysage, en considération aussi du parcours artistique et culturel des Compagnies qui ont fondé et animé ce lieu, des spectacles et projets réalisés, des missions enfin qu'elles pourraient remplir à l'avenir dans le sens du service public et de l'intérêt général.

Les missions, définies et soutenues en tant que telles, sont :

- la création, par l'exploration d'un « *art d'aujourd'hui* » à la croisée des arts et des pratiques du spectacle vivant : danse contemporaine, théâtre, écritures et musiques nouvelles, nouvelles images, ...;
- un pôle de résidences en réseau : rencontres artistiques, accueils d'équipes pour un travail « à la verté »,
- la formation professionnelle, initiale et continue, et celle aussi de la formation des formateurs,
- un lieu de pratiques, de réflexions et d'échanges entre troupes d'amateurs et artistes professionnels,
- l'interprétation et la création actuelles appliquées aux ressources du patrimoine, matériel et immatériel,
- la transmission des savoirs liée, mais pas exclusivement, à l'éducation artistique, tout particulièrement dans le cadre des programmes scolaires mis en place à tous les niveaux pour une sensibilisation à « *l'histoire des arts* »,
- un site d'expérimentation et d'apprentissages concrétisés sur les questions d'art et de culture dans les territoires, entre praticiens en milieu citadin, périurbain et rural, ouvert à des rencontres transfrontalières et internationales.
- pour améliorer les conditions d'accueil du public, conforter la réalisation de leur programme d'action, assurer la mise aux normes et la sécurité des lieux dont elles ont la charge, les Compagnies demandent aussi que soit effectivement engagé, au cours de la présente convention un programme d'équipement concerté et cofinance entre tous les partenaires.

Pour mémoire, la salle de théâtre a été aménagée il y a près de 30 ans et inaugurée en mai 1984 !

PRÉSENTATION DE L'ACTION

Les Compagnies s'engagent à poursuivre et à développer leur projet artistique partagé selon un programme qui relève leurs travaux de recherche et de création à des actions adressées à la population et aux publics : répétitions publiques, chantiers ouverts, rencontres, débats, lectures...

Elles s'engagent aussi, dans la mesure des moyens et des dispositifs d'accompagnement, à poursuivre les efforts engagés pour maintenir et développer l'emploi.

Après avoir créé des postes permanents (2 administratifs et 1 technique) elles fidélisent une équipe en développant l'emploi artistique (cf. les distributions des différentes productions en projet ou de celles déjà réalisées en reprise et en cours d'exploitation).

Sauf à dégager auprès de tel ou tel des partenaires signataires de la présente convention (Etat/Drac Alsace, Région Alsace, Département du Bas-Rhin, Communauté de Communes du Pays de Hanau, Ville de Bouxwiller), de nouveaux crédits spécifiques attribués à de nouvelles missions reconnues, crédits supplémentaires qui seront inscrits sous forme d'avancements (cf. article 11) de la présente convention, et Préalable du présent projet artistique : résidences d'artistes, éducation artistique, enseignement culturel, formation professionnelle, exploration d'un « *cart d'aujourd'hui* » à la croisée de la danse, du théâtre, des musiques nouvelles, des nouvelles images...).

Les Compagnies poursuivent et entendent développer leurs objectifs prioritaires : la recherche, la création, la diffusion.

Les Compagnies inscrivent donc à leur programme d'actions pour les trois années 2012-2013-2014 :

Les actions et les activités dans le territoire d'implantation

en cohérence avec leur démarche artistique,
et donc en accompagnement de leurs activités en propre de création, chorégraphiques et théâtrales,
les Compagnies assurent des missions de contribution au développement culturel durable du territoire local,

fortes de leur « outil de travail » à Bouxwiller : *le Théâtre Christiane Stroë*.
conception et production de spectacles, d'événements, de festivals à Bouxwiller et dans le territoire

opérations d'action artistique et de développement culturel
dans le déroulement d'une « saison »,
liant spectacles et actions d'interprétation et de valorisation des ressources du patrimoine,
en collaboration avec les initiatives locales.

accueil associant dans le territoire des équipes invitées, françaises ou étrangères.

la recherche et la création / la production et la diffusion

recherches et réalisations ou reprises par les Compagnies de leurs spectacles
produits et/ou co-produits avec d'autres structures culturelles ou institutions,
travail sur les écritures contemporaines, chorégraphiques, dramatiques et musicales,
travail sur les auteurs et les textes du répertoire.
choix qui ouvre l'accès des publics au patrimoine universel et immatériel des œuvres de l'humanité,
et qui sert le développement d'une conscience située, critique et sensible du monde contemporain.

résidences – le Théâtre de Bouxwiller, pôle de ressources et lieu missionné

accueil dans la salle du *Théâtre Christiane Stroë* et dans les lieux partenaires du territoire
de compagnies professionnelles régionales, nationales, internationales.
« travail à la verte »
aides à la réalisation de projets, à diverses phases de leur élaboration.
transmission des savoir-faire, échanges entre cultures et générations.
mise à disposition des personnels techniques des Compagnies, des locaux et matériels.
sensibilisation, initiation et formation de jeunes artistes « émergents » à l'action en territoire.
mise en réseau et partenariats avec des structures de formation ou d'accompagnement de jeunes artistes
à l'échelon national et international.

Transmission - sensibilisation, initiation, formation

à l'intention de la jeunesse, actions et activités en temps et hors temps scolaire
selon les divers dispositifs existants
en relation avec les communautés scolaires du territoire proche et plus largement de l'Académie
en collaboration avec les services et programmes « Jeunesse » des Collectivités locales

à l'intention des amateurs, ateliers de pratiques et stages d'expression
dans le souci d'une interaction avec les artistes professionnels

à l'intention des professionnels du spectacle,
stages, résidences, compagnonnages, artistes associés...

programmes de formation de formateurs,
artistes intervenants, enseignants, artistes associés...

FAIT à Bouxwiller, le vendredi 13 janvier 2012

Pierre DIEPENDAELLE, metteur en scène,
responsable artistique du
Théâtre du Marché aux Grains

Louis ZIEGLER, chorégraphe,
Responsable artistique du Grand Jeu